

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du mercredi 26 mai 2021</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 11 mai 2021, les membres composant le conseil municipal se sont réunis à l'espace Pierre Brand, le 26 mai 2021 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13 Délibération n°D_2021_05_26_16</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton-Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Jean-Philippe Gecchele, Mme Josiane Masson, Mme Cécile Pakosz, M. Christophe Piazzoni</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Laurent Esteulie à M. Georges Canicatti Absent excusé : M. Norbert Regard Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton-Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Mise à jour du tableau des emplois**

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année.

Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création d'emplois correspondants aux grades d'avancement.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression de l'emploi permanent de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et la création d'un emploi permanent de rédacteur territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet relevant de la catégorie B à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées :

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

**Vu** le tableau des emplois ;

**Vu** l'arrêté n°A\_2021\_0043 du 27 avril 2021 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion adoptées par l'autorité territoriale,

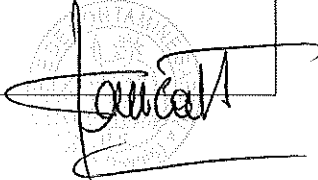

DECIDE :

- d'adopter la proposition de Monsieur le Maire,
- de modifier le tableau des emplois ci-annexé.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 28 mai 2021	Fait à Contamine Sarzin, le 26 mai 2021
Et de la publication le : 28 mai 2021	Le Maire, Georges CANICATTI



COMMUNE DE CONTAMINE-SARZIN

TABLEAU DES EMPLOIS  
 (annexe à la délibération n°D\_2021\_05\_26\_16 du 26 mai 2021)

Catégorie (A, B, C)	Grade	Durée hebdo du poste TC TNC.../35è	Fonction (cf fiche de poste)	Postes pourvus			Postes non pourvus	
				Statut de l'agent T (titulaire) S (stagiaire) C (contractuel)	Sexe F (féminin) M (masculin)	TC (tps complet) TP (tps partiel - indiquer le %)	Depuis quelle date ?	Motifs
<b>Service Administratif</b>								
B	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	TC	Secrétaire de mairie	T	F	TC	/	/
<b>Service Technique</b>								
C	Adjoint principal 1 <sup>ère</sup> classe	TC	Agent polyvalent	T	M	TP (80%)	/	/
C	Adjoint	TNC 8/35 <sup>ème</sup> en période scolaire + 5/35 <sup>ème</sup>	Accompagnateur/trice transport scolaire + ménage				01/09/2020	recrutement en cours